

## Déclaration de politique communale 2024-2030 – Commune d'ORP-JAUCHE

---



### Avant-propos

#### ***Cap vers l'avenir : Construire Orp-Jauche ensemble***

Conformément au Code wallon de la démocratie locale et de la déconcentration, le Collège communal présente au Conseil communal sa déclaration de politique pour la législature 2024-2030. Forte d'un large soutien de plus de 77 % des sièges, cette déclaration traduit les aspirations profondes des habitants et s'appuie sur une vision ambitieuse et pertinente pour les six années à venir.

Ce document, qui définit les grandes orientations de notre action, demeure évolutif et sera enrichi par les idées nouvelles, les propositions de la minorité, ainsi que les réflexions des citoyens. Chaque contribution constructive sera examinée avec la plus grande attention, en veillant à concilier réalisme budgétaire et priorités collectives.

Face à des attentes croissantes et des ressources limitées, nous conjuguerons rigueur et créativité afin de garantir une amélioration tangible de la qualité de vie à Orp-Jauche. Notre ambition est claire : construire une commune conviviale, solidaire et inclusive, où chaque habitant trouve sa place et son épanouissement. Nous moderniserons les services communaux, dynamiserons l'économie locale de manière durable, renforcerons la sécurité, et veillerons à la promotion de l'enseignement, de la jeunesse, du sport et de la culture, tout en préservant notre cadre rural d'exception. L'environnement et le climat constitueront des priorités, avec des actions concrètes pour prévenir les inondations, développer des initiatives écologiques et encourager la consommation responsable. Parallèlement, nous renforcerons la coopération intercommunale afin de saisir de nouvelles opportunités et de trouver les financements nécessaires à la réalisation de nos projets.

Engagés, rigoureux et ambitieux, nous travaillerons chaque jour à relever les défis qui se présenteront.

Cette dynamique se concrétisera à travers 14 axes, à l'image de l'ambition collective et partagée qui guidera nos actions durant les années à venir.

## **Axe 1 : Favoriser une gouvernance participative et citoyenne.**

Dans une démocratie locale dynamique, l'implication active des citoyens est essentielle pour garantir une gouvernance efficace, transparente et légitime. Orp-Jauché ambitionne de devenir un modèle de participation citoyenne en dépassant les pratiques traditionnelles et en plaçant les habitants au cœur des décisions publiques.

Dans cette optique, une série d'outils et d'engagements concrets seront mis en place dans les mois et années à venir afin de permettre aux Orp-Jauchois de s'impliquer activement dans les projets qui façonneront l'avenir de leur commune.

### ***Un échevinat dédié à la citoyenneté participative***

Pour concrétiser cette vision, la création d'un échevinat de la citoyenneté participative est essentielle. Sa mission consistera à promouvoir et coordonner les initiatives visant à renforcer l'implication des habitants. Véritable trait d'union entre l'administration, les élus et la population, cet échevinat développera des outils et des espaces favorisant la participation citoyenne.

La participation citoyenne reposera sur plusieurs niveaux d'implication :

- **L'information**, garantissant une transparence des choix effectués et constituant le socle de toute participation active ;
- **La consultation**, permettant de recueillir l'opinion des citoyens sur des questions locales via des enquêtes, sondages ou panels citoyens ;
- **La concertation**, instaurant un dialogue structuré avec les habitants afin d'aboutir à des solutions consensuelles. Dans ce cadre, des visites des conseillers communaux et des membres du Collège des Bourgmestre et Échevins seront organisées dans les villages pour favoriser un échange direct entre habitants et élus ;
- **La coproduction**, engageant les citoyens dans la mise en œuvre de projets phares issus de la déclaration de politique communale et intégrant des processus participatifs concrets.

### ***Reconduire le budget participatif***

Suite au succès de sa première édition, le budget participatif sera reconduit. Une partie des ressources communales sera spécifiquement allouée à des projets proposés et sélectionnés par les citoyens, dans une démarche inclusive et transparente. Ce dispositif permettra de soutenir des initiatives concrètes, adaptées aux besoins du terrain et portées par les forces vives locales.

## **Axe 2 : Préserver l'identité locale tout en renforçant l'ouverture et les coopérations extérieures.**

Orp-Jauché aspire à conjuguer la préservation de son identité locale et le renforcement des coopérations extérieures, pour bâtir une commune moderne, solidaire et dynamique. Le défi est de sauvegarder son caractère villageois tout en développant des synergies avec les acteurs locaux, provinciaux, régionaux, et nationaux. Cette stratégie vise une utilisation optimale des ressources et une amélioration constante des services au bénéfice des citoyens.

### ***Préserver l'identité rurale d'Orp-Jauche***

Fidèle à son histoire et à sa vocation de commune rurale, Orp-Jauche s'engage fermement contre tout projet de fusion avec une ville voisine. Cette position s'appuiera par la mise en place d'un nouveau Schéma de Développement Communal, intégrant pleinement les citoyens dans l'élaboration des orientations stratégiques et garantissant la préservation du caractère villageois d'Orp-Jauche.

### ***Stimuler les financements extérieurs***

Pour dynamiser son développement tout en maîtrisant les coûts pour les citoyens, la commune mettra en place une stratégie ambitieuse pour attirer les financements extérieurs, notamment via les subsides européens, nationaux et régionaux. Cela inclut la création de groupes de travail spécialisés, dédiés à la rédaction de dossiers de qualité en réponse aux appels à projets et aux subventions, tout en s'inspirant des pratiques exemplaires observées ailleurs.

### ***Renforcer les partenariats intercommunaux et institutionnels***

Afin d'optimiser les services et de réaliser des économies d'échelle, Orp-Jauche développera des coopérations renforcées avec les communes rurales voisines. Ces partenariats permettront de mutualiser les ressources (ex. : achats groupés, services techniques, équipements publics partagés) et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens.

Ce même esprit de coopération s'étendra aux relations avec les institutions provinciales, régionales et nationales. En établissant un dialogue constructif et en saisissant toutes les opportunités de cofinancement, la commune ambitionne de devenir un modèle de gestion efficace et solidaire, capable d'articuler harmonieusement ses priorités locales avec des ambitions supracommunales.

## **Axe 3 : Moderniser et élargir les services communaux pour une meilleure accessibilité et efficacité.**

Face à l'évolution rapide des attentes citoyennes et des technologies, Orp-Jauche s'engage dans une démarche ambitieuse pour moderniser et enrichir ses services communaux. L'objectif : rapprocher l'administration des citoyens, garantir une accessibilité pour tous et répondre efficacement aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Cette modernisation repose sur deux grands axes stratégiques : le développement numérique et l'élargissement des services à la population.

### ***Le développement numérique***

Dans un monde de plus en plus connecté, Orp-Jauche aspire à se développer en investissant dans des outils numériques. Cette transformation vise à :

- Faciliter les démarches administratives par l'utilisation de plateformes digitales permettant aux citoyens de réaliser leurs démarches en ligne de manière simple et rapide, réduisant ainsi les déplacements et optimisant l'efficacité du service public ;
- Renforcer l'interaction entre citoyens et services publics au moyen de solutions innovantes telles que des applications mobiles et des portails interactifs favoriseront la communication entre les administrés et l'administration. Cela permettra de mieux comprendre les besoins des citoyens et de répondre de manière personnalisée et réactive ;
- Réduire les contraintes liées à la mobilité et à l'accessibilité.

### ***Élargir les services à la population***

Parallèlement au développement numérique, Orp-Jauche souhaite élargir l'offre de services à la population, en diversifiant les prestations proposées et en veillant à leur équité. L'une des actions majeures consiste à transformer la Maison Communale en une véritable Maison des Citoyens, ouverte à tous, et à étendre les horaires d'ouverture sur rendez-vous pour garantir que chaque habitant puisse accéder aux services, même après sa journée de travail.

La commune soutiendra les initiatives visant à développer le logement public, le logement d'urgence et le logement de transit, afin de répondre aux besoins urgents et durables de la population.

Par ailleurs, un soutien sera apporté aux initiatives d'écrivains publics et numériques, afin de garantir l'accès à l'information et d'accompagner les citoyens (notamment les personnes plus âgées) dans leurs démarches administratives.

Le Service communal des travaux sera réorganisé pour s'adapter aux nouveaux besoins et aux évolutions technologiques, en utilisant des outils performants et adaptés.

Enfin, Orp-Jauche mettra en place, en collaboration avec le CPAS, un guichet unique dédié à l'accompagnement des personnes vulnérables face à la fracture numérique. Ce point de contact offrira des conseils personnalisés et facilitera l'accès aux services numériques essentiels, afin de garantir une véritable inclusion numérique pour tous.

### **Axe 4 : Favoriser la convivialité, la solidarité et l'inclusion pour tous.**

Nous aspirons à faire d'Orp-Jauche une commune où chaque habitant, quelle que soit sa situation, puisse s'épanouir pleinement dans un environnement chaleureux, solidaire et inclusif.

#### ***Promouvoir la convivialité et les échanges au sein de nos villages***

Pour renforcer le vivre-ensemble, il est essentiel de poursuivre et d'amplifier l'intervention de la Cellule Convivialité, garantissant des moments de partage et de rencontre dans les différents villages et rues. Il est également crucial de mettre à disposition des associations locales et des comités de quartier le matériel nécessaire pour soutenir leurs initiatives, afin de promouvoir une plus grande activité communautaire.

Dans le cadre de cette démarche, une réflexion globale sera menée afin de proposer une offre de salles adaptée aux besoins des citoyens tout en respectant les contraintes des finances communales. L'acoustique des salles communales sera améliorée, afin de rendre les événements plus agréables et de préserver la tranquillité des riverains grâce à un meilleur confort sonore. Par ailleurs, un soutien logistique renforcé sera apporté aux différents comités de fêtes pour faciliter l'organisation de leurs activités et garantir le bon déroulement de leurs événements.

Afin d'encourager une consommation plus responsable et solidaire, nous allons également promouvoir l'économie du partage, en favorisant des initiatives locales qui participent à un mode de consommation durable et équitable. Dans chaque village, des espaces de convivialité seront développés, créant ainsi des lieux propices à la rencontre et à l'échange.

Parallèlement, nous poursuivrons l'aménagement de la Maison du lien et de la Cohésion sociale « Entre-Âges » afin d'y créer un tiers-lieu dynamique, ouvert à tous. Cet espace favorisera le développement d'activités variées (ateliers créatifs, soirées thématiques, activités intergénérationnelles, etc.), encouragera la participation active et renforcera les liens sociaux au sein de la communauté.

Enfin, nous envisagerons d'aménager progressivement des espaces publics dans les centres des villages, afin de renforcer les liens sociaux et de favoriser l'appropriation des lieux par les citoyens. Ces aménagements seront pensés pour encourager la rencontre, créer un sentiment d'appartenance et offrir un cadre propice à des moments conviviaux, renforçant ainsi le tissu social de la commune.

### ***Intensifier les services d'aide à la personne***

Dans un souci de renforcer l'accompagnement des familles et des personnes en besoin, Orp-Jauche s'engage à reconnaître officiellement le Service d'aide aux familles en tant que service à caractère social. Cette démarche vise à souligner l'importance de cet appui auprès des familles et à en garantir l'accès à tous ceux qui en ont besoin.

### ***Promouvoir une culture de l'inclusion***

Dans un objectif d'inclusion et d'égalité, il est essentiel de sensibiliser les organisateurs d'événements à la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Cela permet de garantir l'accessibilité et l'égalité dans tous les aspects de la vie sociale et culturelle, en offrant à chacun la possibilité de participer pleinement à la vie de la communauté.

Parallèlement, il est important de mettre en place des espaces de dialogue et de soutien pour les parents d'enfants en situation de handicap, favorisant l'échange d'expériences, l'entraide mutuelle et l'émergence de solutions collectives face aux défis rencontrés au quotidien. Ces initiatives permettent de renforcer le soutien aux familles et d'ouvrir la voie à des solutions qui respectent les besoins particuliers de chaque individu.

### ***Développer une politique pour le maintien des personnes âgées chez elles***

Afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées, la commune, en collaboration avec le CPAS et la Résidence Eugène Malevé, s'engage à développer une politique proactive favorisant l'autonomie. Cela se traduira notamment par la création d'un espace convivial encourageant les rencontres intergénérationnelles et par le soutien des initiatives visant à construire des logements adaptés pour les personnes âgées autonomes..

Dans le même esprit, nous renforcerons nos cycles de formation numérique dans notre Espace Public Numérique (EPN), permettant ainsi à tous, et notamment aux personnes âgées, d'acquérir de nouvelles compétences et d'accéder aux outils numériques essentiels.

Afin de répondre encore mieux aux besoins des habitants, nous étendrons la carte des services à domicile, en proposant des services comme la distribution de repas à domicile, via la Résidence Eugène Malevé. Nous investirons également dans les Résidences Services aux Jardins de Maret.

Les rencontres conviviales seront renforcées par des événements comme les repas organisés en collaboration avec des associations actives.

Nous poursuivrons également à suivre les initiatives du Plan de Cohésion Sociale en proposant des voyages, des repas, des ateliers divers, le plan grand froid et le plan canicule.

En complément, nous allons augmenter l'offre de services du CPAS pour les personnes âgées vivant à domicile, avec des services pratiques tels que le brico-dépannage, des travaux de jardinage, des taxis sociaux, des aides ménagères, ainsi que des soins à domicile. Nous poursuivrons également le développement de services d'aide aux familles pour répondre aux besoins d'accompagnement spécifique.

#### **Axe 5 : Encourager l'économie locale et soutenir l'emploi.**

L'emploi est une compétence transversale, où les principaux leviers relèvent de la Région, du Fédéral, et du secteur privé. Cependant, la commune peut jouer un rôle clé en tant qu'interlocuteur de proximité. Orp-Jauche souhaite se positionner comme une commune proactive, engagée à accompagner ses citoyens dans leurs parcours professionnels et à soutenir l'entrepreneuriat local.

##### ***Un échevinat dédié pour structurer l'action***

Pour renforcer son engagement en faveur de l'économie locale, la commune instaurera un échevinat dédié au commerce. Ce service aura pour missions principales de :

- Coordonner et développer des initiatives pour soutenir commerçants, artisans, producteurs locaux et entrepreneurs ;
- Faciliter l'installation et la croissance des nouveaux commerces ;
- Dynamiser les centres-villages afin de renforcer la vitalité économique et sociale d'Orp-Jauche.

##### ***Valoriser les commerces locaux, les circuits courts et soutenir l'entrepreneuriat***

Les commerces locaux ne sont pas seulement des générateurs d'activité économique, mais aussi des acteurs essentiels du bien-être et de la cohésion sociale.

La commune s'engage à encourager les circuits courts via des points de vente locaux, des plateformes collaboratives et des marchés mettant en avant les savoir-faire des producteurs et artisans. Elle soutiendra les groupements d'achats collectifs afin de renforcer la coopération et les échanges entre producteurs et consommateurs.

La commune organisera des journées portes ouvertes des exploitations agricoles et mettra en place un événement annuel, tel qu'un marché de découverte, dédié à la mise en valeur des producteurs et artisans locaux. Elle promouvra Orp-Jauche, son Horeca, ses gîtes et ses festivités sur des plateformes de réservation ainsi que via des canaux provinciaux, régionaux et fédéraux, tout en encourageant la diffusion du répertoire social de la commune, qui valorisera les initiatives économiques, culturelles et associatives locales.

La commune favorisera l'implantation de petits commerces, de restaurants et de cafés respectueux du « vivre ensemble », dans le but de renforcer la convivialité des quartiers. Cette approche sera également étendue aux professions libérales, telles que les médecins et les paramédicaux, afin d'assurer un service de proximité de qualité.

Enfin, elle veillera à la présence de distributeurs de billets pour garantir un accès facilité aux services financiers.

### ***Accompagner les citoyens vers l'emploi***

Dans le cadre de son engagement pour l'emploi et l'insertion professionnelle, la commune prévoit la mise en place d'une valve d'affichage destinée à faciliter la mise en relation entre les employeurs communaux et les personnes à la recherche d'un emploi. Cette valve, à la fois physique et numérique, sera accessible sur le site internet de la commune, offrant ainsi un espace dédié à la diffusion des offres et à la recherche d'opportunités locales.

En parallèle, la commune travaillera activement avec les acteurs du secteur associatif afin d'offrir, au sein de la Maison des Citoyens et de la Maison de l'Emploi, des points de conseil pour les jeunes non diplômés, en collaboration avec le FOREM, l'IFAPME et d'autres acteurs locaux. Ces initiatives visent à améliorer l'accès à l'emploi en apportant un accompagnement personnalisé et des outils adaptés à chacun.

La commune mettra également un accent particulier sur le favoriser l'emploi local au sein des PME, du secteur associatif et de l'agriculture, afin de soutenir les entreprises locales tout en créant des opportunités professionnelles pour les habitants.

Enfin, la collaboration avec le CPAS sera renforcée pour encourager les bénéficiaires à chercher un emploi en leur fournissant orientation, soutien et conseils. Cela contribuera à leur autonomie professionnelle et à leur inclusion dans le marché du travail local.

### **Axe 6 : Renforcer la sécurité et le sentiment de bien-être.**

Faire d'Orp-Jauche une commune accueillante pour toutes et tous, sûre, propre, festive et responsable, où la circulation est apaisée et les incivilités réduites : telle est notre ambition. La sécurité ne se résume pas uniquement à la protection physique, elle englobe aussi un sentiment de quiétude psychique, où chaque habitant se sent confiant et protégé, que ce soit chez lui ou dans l'espace public.

#### ***Une approche globale pour une sécurité renforcée***

En collaboration avec la Zone de Police Brabant wallon Est, la commune adoptera une politique de sécurité qui ne se limite pas à l'aspect répressif, mais qui combine prévention, médiation et, si nécessaire, sanctions adaptées. Notre objectif : éviter les incivilités ou infractions et améliorer à la fois l'environnement et la qualité de vie.

#### ***Réduire la vitesse sur les routes et sécuriser nos voiries de manière efficace et raisonnée***

Dans un souci constant d'amélioration de la sécurité routière, Orp-Jauche met en place une série de mesures visant à réduire la vitesse sur les routes et à sécuriser les voiries de manière ciblée et raisonnée. Une des premières actions consistera à réaliser un Plan Communal de Mobilité (PCM), permettant de définir de manière objective les zones où les problèmes sont les plus préoccupants. Ce plan permettra de prioriser les interventions et de rendre les actions de sécurité plus efficaces.

Pour poursuivre la sécurisation des routes régionales, nous installerons des radars répressifs stratégiquement, dans l'objectif de réduire les excès de vitesse et d'assurer la sécurité des usagers. Par ailleurs, des aménagements de sécurité seront créés aux abords des écoles, en concertation avec les riverains, afin de garantir un environnement plus sûr pour les enfants et leurs familles. Il sera également question d'impliquer les acteurs concernés dans la réflexion sur l'installation de chicanes

permettra d'adapter les aménagements aux besoins spécifiques des différentes zones et d'améliorer concrètement la sécurité des usagers.

Un travail de réflexion à un niveau supralocal sera également lancé pour coordonner et renforcer les mesures de sécurité routière. Ce travail sera crucial pour mettre en place une vision cohérente à l'échelle de l'ensemble des communes et renforcer l'efficacité des interventions. Une approche à l'échelle globale, plutôt que de simples interventions ponctuelles de quartier, sera privilégiée pour garantir une cohérence et une efficacité optimales des aménagements.

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de la mobilité, nous encouragerons également la coopération supracommunale. Cela inclut la mise en place de politiques harmonisées en matière de sécurité routière et de transports, afin de garantir la fluidité des déplacements tout en assurant la sécurité de tous les usagers. En parallèle, un travail de réflexion supracommunale sera lancé pour optimiser les aménagements de sécurité routière, en impliquant tous les acteurs concernés afin d'adopter une approche cohérente et efficace.

Une réflexion intercommunale et communale sur la gestion du trafic des poids lourds sera menée, notamment par le biais de contrôles renforcés, pour lutter contre les nuisances sonores et les vibrations des maisons, tout en s'assurant du respect des normes.

Enfin, pour garantir une signalisation cohérente et éviter toute confusion, nous procéderons à un rétablissement de la cohérence dans les panneaux de signalisation, en veillant à respecter les règlements et à réaliser des économies, notamment en retirant les panneaux superflus.

### ***Une politique à la fois préventive et répressive***

Afin de renforcer la sécurité publique et favoriser un cadre de vie respectueux, Orp-Jauché met en œuvre une approche qui privilégie la prévention tout en amplifiant les sanctions face aux comportements inciviques. Plusieurs mesures concrètes seront mises en place pour garantir la tranquillité publique et renforcer le civisme local.

Un service de médiation de quartier sera créé pour résoudre de manière pacifique les conflits de voisinage. Par ailleurs, des séances d'information sur la sécurité seront organisées pour sensibiliser la population et mieux informer chacun sur les comportements à adopter pour une vie collective harmonieuse.

La redynamisation des partenariats locaux en matière de prévention des cambriolages sera essentielle pour établir une véritable coopération entre les acteurs locaux de la sécurité. Un nouveau gardien de la paix sera engagé pour assurer des missions d'information, de prévention et de sécurité aux abords des écoles et lors des événements publics, garantissant ainsi une protection optimale pour tous les citoyens.

L'optimisation de la présence policière sur le terrain permettra de garantir une intervention rapide en cas de nécessité tandis que des programmes de formation pour les jeunes conducteurs sur la conduite défensive et anticipative renforceront la sécurité routière.

Le recours aux conseillers en prévention vols sera encouragé.

Une consultation de la population sera également lancée pour discuter de la question de l'extinction de l'éclairage public la nuit afin de recueillir les avis et de trouver un équilibre entre sécurité, confort et durabilité.

Enfin, pour promouvoir un cadre de vie propre et respectueux, des actions de sensibilisation à la propreté et à la préservation de l'environnement seront lancées. En collaboration avec le Gardien de la Paix, des sanctions seront appliquées pour garantir le respect des règles de propreté et la protection des espaces publics.

### **Axe 7 : Encourager la mobilité douce et durable.**

Dans une démarche de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie, Orp-Jauche s'engage à promouvoir une mobilité douce et respectueuse de l'environnement. L'objectif est de rendre les déplacements plus sûrs, accessibles et pratiques pour tous, tout en répondant aux défis liés à la pollution et à l'urbanisation croissante.

#### ***Un réseau de mobilité douce connecté et sécurisé***

Afin de promouvoir un mode de transport plus durable et accessible à tous, Orp-Jauche s'engage à développer et entretenir un réseau de mobilité douce au quotidien. Ce réseau permettra à tous d'accéder plus facilement aux commerces, aux administrations, aux écoles et autres services de la commune. L'une des initiatives clés est d'étudier la faisabilité de la création d'un cheminement cyclo-piéton le long de la RN 240, reliant le village de Jauche à Jodoigne et Hannut, offrant ainsi une alternative sécurisée et pratique pour les trajets quotidiens.

De plus, lors des travaux de voirie, nous étudierons la possibilité d'intégrer des pistes cyclo-piétonnes chaque fois que cela sera financièrement envisageable, afin d'encourager des déplacements doux et sécurisés. En parallèle, pour renforcer la sécurité des déplacements à pied et à vélo, nous mettrons en place des dispositifs adaptés : bandes cyclables, trottoirs élargis, places de parking alternées, ralentisseurs, et des radars préventifs seront installés aux points stratégiques.

Pour encourager l'adoption de la mobilité douce, un programme d'achat de vélos à assistance électrique sera proposé pour le personnel communal, dans le cadre de leurs missions, tout en envisageant l'acquisition de vélos à assistance électrique partagés, disponibles pour les citoyens. Nous initierons également le groupe « Je pédale pour ma forme », une initiative communautaire pour promouvoir l'usage du vélo tout en favorisant le bien-être des participants.

Dans le but de faciliter l'accès aux zones rurales, nous garantirons l'entretien des voies lentes entre les différents villages tout en limitant l'accès aux véhicules non autorisés, sauf pour les agriculteurs et les services d'entretien. En concertation avec les agriculteurs et les riverains concernés, certains chemins seront modifiés en béton afin de les rendre accessibles aux cyclistes et cavaliers, tout en restreignant l'utilisation par des automobilistes qui empruntent ces voies comme couloir rapide vers l'autoroute E40.

Enfin, afin de favoriser encore l'utilisation du vélo électrique, nous mettrons en place un système de partage de vélos à assistance électrique, accessible à tous les habitants de la commune, dans une logique de mobilité durable et de réduction de l'empreinte carbone.

#### ***Encourager des mobilités durables et accessibles pour tous les habitants***

La commune s'engage à favoriser des modes de transport plus durables et accessibles afin d'encourager les petits déplacements sécurisés à pied, le covoiturage et les transports en commun.

Des initiatives concrètes seront mises en place pour sécuriser et faciliter l'accès aux écoles pour les enfants qui s'y rendent à pied ou en vélo, avec notamment la mise en place de « Pedibus scolaires », permettant aux jeunes de se déplacer en groupe de manière sécurisée.

Nous veillerons également à l'accessibilité des services administratifs et des lieux d'activités pour les personnes à mobilité réduite, en collaborant avec les commerces locaux pour encourager des pratiques similaires et garantir une accessibilité universelle.

Par ailleurs, des efforts seront entrepris pour sécuriser les traversées de routes aux points stratégiques de la commune, afin de protéger les usagers vulnérables.

La sécurisation du stationnement sera également une priorité, notamment en développant des stations sécurisées aux abords des écoles et des commerces locaux.

Nous revendiquons par ailleurs une amélioration du réseau de transports en commun, tant en termes de couverture géographique que de fréquence, pour offrir une alternative viable à l'utilisation de la voiture individuelle.

Pour répondre aux besoins spécifiques des adolescents, un système de transport partagé sera mis en place, tel que des taxis jeunes en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale (PCS) et la maison des jeunes, notamment pendant les périodes d'examens ou les vacances scolaires. Ce dispositif contribuera à faciliter leurs déplacements et à garantir leur mobilité.

Enfin, nous envisageons la création d'un service de voitures partagées afin de réduire l'empreinte carbone, tout en permettant aux jeunes détenteurs d'un permis de conduire, mais non propriétaires d'une voiture, de disposer d'une solution de transport. Les arrêts de bus seront également aménagés avec l'ajout d'abribus et d'infrastructures pour vélos.

#### **Axe 8 : Soutenir la petite enfance et accompagner la jeunesse dans leurs besoins.**

Orp-Jauché aspire à être une commune attentive aux besoins des plus jeunes, en créant un cadre propice à l'épanouissement des enfants et des jeunes, tout en accompagnant les familles dans leur quotidien. À travers des actions concrètes, la commune place la petite enfance et la jeunesse au cœur de ses priorités.

##### ***Soutenir l'accueil de la petite enfance***

Afin de répondre aux attentes des familles et aux besoins croissants d'accueil pour les tout-petits, Orp-Jauché s'engage à créer une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance en partenariat avec le secteur privé. La commune explore également des solutions innovantes, telles que la transformation d'espaces existants, afin d'offrir des solutions de garde flexibles et accessibles. Enfin, la commune souhaite relancer une offre d'activités parents-bébés (comme des séances de massage en duo, d'éveil musical, etc.) afin de renforcer les liens entre les tout-petits et leurs parents, tout en soutenant la parentalité.

##### ***Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes***

La commune travaillera activement à enrichir les opportunités d'apprentissage et de loisirs pour les enfants et les adolescents. Elle souhaite diversifier l'offre de stages en proposant des activités multilingues et mixtes qui combinent plusieurs disciplines au cours d'une même journée.

Parallèlement, elle investit dans l'infrastructure de la Maison des Jeunes afin d'en faire un véritable lieu de rencontre et d'initiative, répondant aux besoins actuels des jeunes. L'accompagnement du Conseil communal des enfants sera renforcé et des espaces dédiés seront créés pour permettre à la jeunesse d'exprimer ses idées et de participer activement à la vie de la commune. La mise en place d'activités intergénérationnelles favorisera les échanges entre les générations, permettant ainsi la transmission du savoir-faire et des valeurs. Une attention particulière sera portée aux jeunes de 12 à 14 ans à travers une politique d'animation diversifiée et adaptée à leurs attentes. Enfin, la commune prévoit la création d'un espace dédié aux services PMS et au planning familial, accessible aux jeunes et aux enfants. Ce lieu offrira un soutien dans des domaines essentiels tels que la santé, le bien-être, l'orientation et le conseil, avec des professionnels à leur écoute pour les accompagner dans leurs démarches et préoccupations.

Enfin, la commune organisera un *Student Rally* visant à mettre en relation des étudiants de l'enseignement supérieur originaires de la commune avec des jeunes Orp-Jauchos âgés de 16 à 18 ans. L'objectif est de leur offrir des conseils et des témoignages pour les accompagner dans leurs choix d'orientation scolaire et professionnelle.

#### **Axe 9 : Améliorer et promouvoir l'enseignement.**

Orp-Jauche accorde une priorité essentielle à la qualité de son enseignement, aussi bien dans le cadre scolaire que dans l'accompagnement extrascolaire, afin de garantir à chaque élève les meilleures chances de réussite. En soutenant un enseignement innovant et inclusif, la commune ambitionne d'élargir les opportunités éducatives pour les jeunes, tout en renforçant l'attractivité des écoles.

##### ***Soutenir et développer un enseignement de qualité***

Dans ce cadre, la commune mènera une réflexion globale visant à proposer une offre d'enseignement adaptée aux besoins des citoyens tout en respectant les contraintes des finances communales.

La commune soutiendra le développement des écoles des devoirs encadré par du personnel qualifié, offrant aux élèves un soutien adapté à leurs besoins. Un programme de soutien scolaire sera également mis en place, avec des locaux spécialement aménagés pour les élèves du secondaire et les étudiants de l'enseignement supérieur, en collaboration avec les acteurs concernés.

L'extension et la rénovation des écoles communales seront réalisées en fonction des besoins, en privilégiant des environnements stimulants et adaptés aux apprentissages. Les abords des écoles feront l'objet d'aménagements sécurisés pour garantir des trajets sûrs aux élèves et à leurs familles. L'usage des outils pédagogiques numériques, tels que les tableaux interactifs, sera renforcé afin de répondre aux défis de l'enseignement moderne.

Dans une volonté d'ouverture et d'enrichissement éducatif, les visites pédagogiques seront encouragées grâce à des partenariats avec des institutions locales comme les maisons de repos, les musées, les bibliothèques, les fermes, etc. Ces initiatives permettront de valoriser les richesses culturelles et patrimoniales de la commune tout en offrant aux élèves une approche concrète et immersive de leur apprentissage. Des échanges linguistiques réguliers seront instaurés avec des écoles en Flandre, incluant des correspondances, des visites et des projets collaboratifs visant à favoriser l'apprentissage des langues et l'ouverture culturelle.

Afin de renforcer la cohésion entre les élèves, des activités inter-écoles seront organisées, encourageant ainsi le développement des liens sociaux et culturels. Par ailleurs, une sensibilisation aux grands enjeux sociétaux sera menée en partenariat avec la police locale et d'autres acteurs publics. Des séances d'information aborderont des thématiques essentielles telles que la sécurité routière, le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement et le racisme, permettant ainsi aux élèves de mieux appréhender ces défis et d'évoluer dans un cadre éducatif sécurisé et bienveillant. Des brevets vélos seront également attribués aux élèves du primaire.

### ***Soutenir et dynamiser l'accueil extrascolaire (ATL)***

Orp-Jauche souhaite valoriser et dynamiser l'accueil extrascolaire en stabilisant et professionnalisant ce secteur. Pour garantir un service de qualité, la commune s'engage à pérenniser les emplois du personnel communal dédié à l'accueil extrascolaire tout en formant des référents "Accueil Temps Libre" (ATL) dans chaque école. Une consultation régulière des parents sera mise en place afin d'adapter les horaires d'accueil aux besoins des familles.

L'offre extrascolaire sera enrichie par des ateliers éducatifs variés, tels que des activités culinaires et artistiques, ainsi que par des infrastructures modernes et sécurisées, adaptées aux enfants. La coordination entre les différents opérateurs locaux et le service ATL sera renforcée afin d'assurer une harmonisation et une optimisation de l'offre existante.

Nous poursuivons l'organisation des journées extraschool et des familles permettant aux enfants et à leurs familles de découvrir et de profiter ensemble des activités proposées. Par ailleurs, un goûter sain sera proposé en partenariat avec des producteurs locaux, afin d'allier plaisir et alimentation équilibrée.

Enfin, la collaboration entre les ATL et les opérateurs sera encouragée lors des journées pédagogiques, garantissant ainsi des activités adaptées et de qualité pour les enfants. Pour faciliter l'organisation et le déplacement des enfants durant les activités ATL, la commune ambitionne également d'obtenir un véhicule sponsorisé.

## **Axe 10 : Encourager et rendre accessible le sport pour toutes et tous.**

Orp-Jauche place la pratique du sport au cœur de ses priorités, en veillant à ce qu'elle soit accessible à tous, quel que soit l'âge, les capacités physiques ou les centres d'intérêt. La commune aspire à promouvoir une culture sportive inclusive et dynamique, en offrant des infrastructures modernes et variées, tout en stimulant la participation active des habitants.

### ***Diversifier et développer des activités sportives***

Pour répondre aux attentes de la population et des nouveaux acteurs sportifs, Orp-Jauche s'engage à diversifier et développer son offre d'activités sportives. De nouveaux sports et loisirs seront mis en place, en tenant compte des différentes tranches d'âge et des intérêts variés des habitants, grâce à une collaboration étroite avec les promoteurs locaux.

Dans cette dynamique, des espaces de jeux et de loisirs seront aménagés pour encourager la pratique sportive sous toutes ses formes. L'installation de modules de fitness accessibles aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite garantira une inclusion maximale, permettant à chacun de profiter des bienfaits du sport dans un cadre adapté et convivial.

### ***Créer de nouvelles infrastructures sportives***

La commune envisage d'investir dans de nouvelles infrastructures afin de diversifier et renforcer son offre sportive et de loisirs. La majorité soutiendra la création d'un terrain de sport synthétique, de courts de padel et d'un skatepark, tout en veillant à appliquer le principe de précaution pour limiter l'impact environnemental et garantir un aménagement durable et respectueux du cadre de vie.

### ***Promouvoir et valoriser le sport***

La commune mettra en place une campagne de promotion visant à valoriser les infrastructures sportives existantes et à encourager leur fréquentation par l'ensemble de la population. Dans cette optique, les équipements seront régulièrement entretenus, modernisés et adaptés afin d'assurer un accès optimal à tous, quelles que soient les tranches d'âge ou les niveaux de pratique.

## **Axe 11 : Poursuivre une prévention efficace des inondations.**

Depuis plus de dix ans, Orp-Jauche s'engage activement dans la lutte contre les inondations. Pour la législature 2024-2030, nous poursuivons et renforçons cet engagement en plaçant la prévention des inondations au cœur de nos décisions, qu'il s'agisse de la construction de nouvelles habitations, de l'aménagement des voiries ou d'autres projets d'infrastructure. Cette démarche est une véritable nécessité pour protéger nos citoyens et nos espaces naturels.

### ***Aménager durablement le territoire***

L'aménagement durable du territoire est au cœur des priorités communales. Un nouveau Schéma de Développement Communal sera élaboré afin d'assurer une gestion raisonnée et respectueuse de l'environnement. La gestion de l'artificialisation des sols sera encouragée grâce à la promotion d'aménagements verts, tels que l'utilisation de surfaces perméables et la plantation de haies. La préservation des zones naturelles et la lutte contre les risques d'inondation guideront également les décisions d'urbanisme, en interdisant toute construction dans les zones à risque ou identifiées comme surfaces d'expansion des crues.

Pour renforcer la résilience du territoire face aux aléas climatiques, chaque nouvelle construction devra intégrer des dispositifs de retenue des eaux pluviales, notamment par l'installation de citernes de rétention. Des mesures domestiques préventives seront également imposées afin de limiter l'entrée d'eau et de boue dans les habitations lors d'épisodes de fortes pluies. Enfin, la commune veillera à éviter toute construction dans des zones dépourvues de réseaux d'égouttage adaptés, garantissant ainsi une gestion efficace des eaux usées et pluviales.

### ***Créer et améliorer les infrastructures hydrauliques***

La commune mettra en place des mesures innovantes et efficaces pour optimiser la gestion de l'eau, limiter le ruissellement et renforcer la résilience face aux risques d'inondation, dans un contexte de changements climatiques de plus en plus marqués. Des zones dédiées à l'immersion temporaire seront aménagées dans plusieurs localités, notamment à Jandrenouille, Noduwez, Marilles et Jauche. Ces aménagements permettront de réguler le ruissellement des eaux de pluie et de réduire les risques d'inondation en offrant des espaces capables d'absorber temporairement les excès d'eau.

Par ailleurs, une nouvelle zone d'expansion de crues verra le jour entre Jandrenouille et Jandrain afin de mieux canaliser les crues et d'assurer une meilleure protection des riverains. Ces infrastructures

hydrauliques contribueront à renforcer la sécurité des habitants tout en préservant l'équilibre écologique du territoire.

### ***Initiatives anti-érosion et collaboration avec le secteur agricole***

La commune renforce ses initiatives anti-érosion en collaborant étroitement avec le secteur agricole afin de préserver les sols et limiter le ruissellement. La plantation de haies se poursuivra pour stabiliser les terrains et réduire l'érosion, tout en favorisant la biodiversité. Parallèlement, les agriculteurs seront encouragés à implanter des fascines vivantes ou mortes aux abords des parcelles sensibles, une solution naturelle et efficace pour retenir les sols et freiner l'écoulement des eaux.

L'engagement en faveur des mesures agro-environnementales se fera en concertation avec les agriculteurs, en veillant à ne pas les pénaliser. Enfin, une gestion raisonnée du parcellaire agricole sera mise en place afin de privilégier la rotation des cultures de printemps et d'hiver sur les versants les plus exposés à l'érosion, garantissant ainsi une meilleure protection des terres et une agriculture durable.

### ***Gérer et entretenir les infrastructures***

La commune mettra en œuvre un programme d'installation, d'entretien et de modernisation des grilles, avaloirs et réseaux d'égouttage afin d'assurer un drainage efficace des eaux pluviales.

### ***Accompagner et inciter***

Nous poursuivrons l'octroi des primes anti-inondations pour encourager les citoyens à réaliser des travaux de prévention et à adapter leurs propriétés aux risques d'inondation.

## **Axe 12 : Préserver et valoriser notre patrimoine.**

Notre patrimoine, matériel comme immatériel, est l'âme de nos villages et une source d'identité forte pour Orp-Jauche. C'est en le préservant et en le valorisant que nous construirons une commune fière de son histoire, tout en attirant de nouveaux visiteurs pour dynamiser notre économie locale.

### ***Préserver le patrimoine remarquable***

Pour y parvenir, la commune s'engage à identifier et inventorier le patrimoine remarquable dans chaque village, en créant un catalogue exhaustif. Ce catalogue sera élaboré et partagé avec les citoyens et les écoles afin de sensibiliser les plus jeunes à la richesse locale et de renforcer le lien entre la population et son héritage culturel.

### ***Partager et promouvoir nos découvertes***

La commune s'engage à partager et promouvoir ses découvertes patrimoniales afin de renforcer le lien entre les habitants et leur histoire locale. Pour ce faire, elle publiera des données thématiques sur le patrimoine à travers différents canaux, tels que le site internet communal, la page Facebook et des publications spécifiques. Elle impliquera également les associations locales, les anciens, les riverains et tous les acteurs de la mémoire collective pour rassembler des récits, des photos anciennes, des lieux-dits et d'autres documents historiques, contribuant ainsi à la préservation et à la valorisation de la richesse culturelle d'Orp-Jauche.

### ***Améliorer nos connaissances***

La commune lancera des recherches dans les archives de l'État, de l'Église et des citoyens afin d'enrichir la compréhension de notre histoire et de nos villages. Cette démarche permettra de mieux saisir l'évolution de notre territoire et de ses spécificités culturelles. Parallèlement, la commune s'attachera à valoriser et récompenser le patrimoine culturel local, qu'il s'agisse des fanfares, des écrivains ou d'autres expressions artistiques, tout en encourageant les initiatives liées à la mémoire collective pour préserver et transmettre ce riche héritage aux générations futures.

### ***Créer des expériences autour du patrimoine***

La commune proposera des parcours thématiques orientés vers la découverte du patrimoine local, enrichis par des cartes interactives et des QR codes informatifs permettant d'accéder facilement à des contenus historiques et culturels. Elle encouragera les associations à intégrer la mise en valeur du patrimoine lors d'événements et de festivités, afin de renforcer le lien entre les habitants et leur histoire locale. Enfin, la commune invitera activement les habitants à participer à la Journée du Patrimoine au sein de leur village, favorisant ainsi l'appropriation collective de ce riche héritage.

### ***Préserver nos trésors locaux***

La commune réalisera des livrets et des panneaux didactiques en collaboration avec la Province afin de mieux faire comprendre la richesse de notre patrimoine. Elle soutiendra des projets de restauration répartis équitablement entre les villages, qu'il s'agisse de bornes, de pompes, de murets, de chapelles ou encore d'arbres remarquables, dans le but de sauvegarder ces éléments emblématiques de notre histoire. Par ailleurs, la commune procédera à la cartographie de l'ensemble des sentiers afin de planifier leur réhabilitation et leur entretien, tout en valorisant ces itinéraires pour les promeneurs et les habitants, contribuant ainsi à la découverte et à l'appréciation de notre environnement local.

### ***Mettre en lumière notre commune***

La commune s'attachera à faire rayonner Orp-Jauché à l'échelle régionale et nationale afin de promouvoir la beauté de ses villages, d'attirer promeneurs et visiteurs, et de soutenir ainsi l'activité de ses commerces locaux. Cette démarche s'accompagnera d'une volonté de dynamiser l'économie locale grâce au développement du tourisme doux, en valorisant les chemins, les sentiers et le réseau RAVeL, qui offrent des opportunités uniques de découverte de notre patrimoine naturel et culturel dans le respect de l'environnement.

### ***Préserver notre patrimoine***

Enfin, la commune s'engagera à monter des dossiers de demandes de subvention visant la restauration et la préservation d'édifices clés, tels que l'église d'Orp-le-Petit, afin de garantir la sauvegarde de ces éléments emblématiques de notre héritage. Parallèlement, elle défendra un budget communal annuel raisonnable, spécifiquement destiné à soutenir ces projets ambitieux, assurant ainsi un financement durable et équitable pour l'ensemble des initiatives patrimoniales sur le territoire d'Orp-Jauché.

## **Axe 13 : Développer l'offre culturelle.**

Notre commune a la chance de pouvoir compter sur un riche tissu associatif et culturel. Pour renforcer cette dynamique et favoriser une offre culturelle accessible et diversifiée, nous nous engageons à :

### ***Collaborer avec les partenaires locaux pour dynamiser les lieux de culture***

La commune s'engage à collaborer étroitement avec les partenaires locaux pour dynamiser les lieux de culture, en particulier les lieux de culte, en y organisant des événements culturels tels que des concerts, des expositions ou des spectacles. Cette collaboration impliquera les fabriques d'église, l'office du tourisme et les associations locales afin de créer des synergies et permettre aux habitants et aux visiteurs de découvrir ces lieux sous un autre angle, tout en renforçant l'attractivité culturelle de notre territoire.

### ***Créer et aménager des espaces adaptés aux initiatives culturelles***

La commune s'engage à créer et aménager des espaces adaptés aux initiatives culturelles en mettant à disposition un lieu dédié à l'organisation d'expositions, de conférences, d'ateliers et de stages, afin d'encourager la créativité et les échanges entre les différents acteurs culturels. Par ailleurs, un nouveau local sera aménagé pour les Fanfares d'Orp, dans le but de soutenir leur activité et de favoriser la pérennité de ce patrimoine musical local, contribuant ainsi à la vitalité culturelle de la commune.

### ***Soutenir la vie associative et les initiatives locales***

La commune s'engage à soutenir la vie associative et les initiatives locales en garantissant une utilisation harmonieuse et conviviale des salles communales, avec des modalités définies en concertation avec les habitants afin de répondre au mieux aux besoins locaux. Elle continuera également à encourager les initiatives socio-culturelles telles que les fêtes de quartier, les apéros entre voisins et autres projets respectueux et inclusifs, visant à renforcer le tissu social et à favoriser les échanges au sein de la communauté.

### ***Renforcer les collaborations intercommunales***

La commune s'engage à renforcer les collaborations intercommunales en maintenant et développant le partenariat existant avec la commune de Jodoigne. Ce partenariat vise à promouvoir ensemble les activités culturelles et à renforcer l'offre existante via le centre culturel, dans le but de créer des synergies et d'enrichir l'expérience culturelle des habitants des deux communes.

### ***Valoriser et pérenniser les commémorations locales***

La commune s'engage à valoriser et pérenniser les commémorations locales en établissant un calendrier structuré des événements commémoratifs et en continuant à soutenir celles qui ont été sélectionnées. L'objectif est de garantir la pérennité de ces commémorations, en assurant leur organisation sur le long terme et en veillant à leur transmission aux générations futures.

## **Axe 14 : Agir pour l'environnement et le climat.**

L'engagement d'Orp-Jauche pour l'environnement et le climat s'inscrit pleinement dans une démarche de transition écologique durable, visant à préserver les ressources naturelles, à lutter contre le changement climatique et à protéger la biodiversité. Cette ambition se traduit par une série d'initiatives concrètes en matière d'efficacité énergétique, de gestion des déchets, de préservation de

la biodiversité et d'amélioration du cadre de vie, tout en sensibilisant activement la population à ces enjeux essentiels.

### ***Poursuivre notre engagement dans une stratégie d'économie d'énergie***

La commune poursuit et intensifie son engagement pour une stratégie ambitieuse d'économie d'énergie, axée sur la réduction de la consommation énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Plusieurs actions concrètes seront mises en œuvre afin de préserver notre environnement et d'améliorer le quotidien de nos citoyens.

L'application de toutes les mesures réfléchies et réalisables pour diminuer la consommation d'énergie et préserver notre environnement sera poursuivie.

Par ailleurs, la performance énergétique des bâtiments communaux sera améliorée, avec une attention particulière pour les écoles. L'efficacité énergétique sera renforcée, et l'usage des sources d'énergie renouvelables, telles que les panneaux photovoltaïques, sera accru au sein de la commune.

La commune soutiendra également les initiatives d'économie d'énergie du secteur privé et professionnel en facilitant l'accès à des solutions concrètes et efficaces.

Des bornes de recharge publiques pour véhicules électriques seront déployées dans les villages.

Enfin, des conférences et des soirées thématiques seront organisées pour informer et sensibiliser la population aux gestes permettant de réaliser des économies d'énergie au quotidien.

### ***Préserver la biodiversité***

La commune s'engage activement à protéger et restaurer la biodiversité en poursuivant des actions concrètes pour préserver nos espaces naturels et leur richesse écologique. L'objectif est de garantir un environnement sain, durable et harmonieux pour les générations futures.

Les actions de préservation et de restauration des espaces naturels seront poursuivies et intensifiées afin de favoriser le développement de la biodiversité.

Des espaces de biodiversité, tels que des prés fleuris et des cultures mellifères, seront créés pour soutenir cet objectif.

La commune continuera à acquérir des parcelles pour les transformer en "Réserves Naturelles", afin de protéger des zones sensibles.

Un soutien sera apporté à la mise en place de systèmes individuels et collectifs d'assainissement des eaux pour préserver les milieux aquatiques.

Des visites et balades encadrées par des guides nature seront organisées pour sensibiliser la population à la biodiversité.

En concertation avec les agriculteurs, la plantation d'arbres et de haies dans les villages et en campagne sera poursuivie. Les particuliers seront informés des alternatives existantes aux produits phytosanitaires pour préserver la faune et la flore.

La collaboration avec l'association Natagora sera prolongée pour protéger les oiseaux et les chauves-souris. Les candidats bâtisseurs seront encouragés à intégrer la promotion de la biodiversité dans leurs projets, en les incluant dans le schéma de développement communal.

Des couloirs de biodiversité seront mis en place et intégrés dans le maillage écologique du territoire.

Des bois seront acquis pour garantir leur préservation dans le cadre du maillage écologique.

La commune continuera également les campagnes de stérilisation des chats errants pour contrôler leur population et limiter leur impact sur la biodiversité et des mesures seront prises pour intégrer dans le prochain Règlement général de police les obligations réglementaires relatives à l'enregistrement et à la stérilisation des chats.

Enfin, la commune sensibilisera les plus jeunes à l'importance de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

### ***Sensibiliser à la réduction des déchets (vers une « commune zéro déchet »)***

La commune s'engage à devenir un modèle en matière de réduction des déchets, en mettant en place des actions concrètes et accessibles à tous, pour un avenir plus durable.

L'objectif est d'encourager le compostage des déchets organiques, l'adoption de pratiques de permaculture et l'élevage de poules afin de réduire les déchets ménagers.

L'utilisation de gobelets réutilisables lors des événements et manifestations locales sera étendue pour limiter les déchets plastiques.

En collaboration avec les associations locales, des ateliers thématiques seront proposés sur des sujets comme le compostage, la permaculture, la fabrication maison de produits ménagers, cosmétiques, ou encore la cuisine anti-gaspillage.

Les écoles, la maison de repos (MR-MRS) et la maison des jeunes seront équipées de fontaines à eau pour réduire l'usage des bouteilles en plastique.

Un réseau de citoyens ambassadeurs de la propreté sera développé pour promouvoir des comportements responsables au quotidien.

Enfin, les citoyens seront encouragés à réduire leurs déchets, avec un impact direct sur la taxe sur les immondices, qui pourrait être réduite en conséquence.

### ***Améliorer le cadre de vie***

Pour améliorer le cadre de vie, la commune envisage plusieurs actions.

Un plan communal de développement de la nature (PCDN) sera mis en place pour préserver et valoriser les espaces naturels.

Le projet pédagogique des écoles communales sera enrichi pour inclure l'apprentissage d'une gestion environnementale durable, portant sur des thématiques telles que la biodiversité et la gestion des déchets.

L'action des agents constateurs sera renforcée pour mieux encadrer les pratiques locales.

Un projet de plantation d'arbres ou de haies le long des principaux axes de la commune sera mis en œuvre, en collaboration avec les acteurs du monde agricole, afin de renforcer le caractère rural de la commune et favoriser la biodiversité locale.

Enfin, un arbre sera offert à chaque nouveau-né, symbolisant l'engagement de la commune pour un environnement sain et durable.

## Conclusion

### ***Construire notre avenir grâce à une gestion responsable et collaborative***

Notre programme, à la fois ambitieux et réaliste, vise à répondre aux défis de notre commune tout en respectant les priorités locales. Pour réaliser l'ensemble des projets présentés, nous nous engageons à conjuguer planification rigoureuse, collaboration renforcée, inclusion active, innovation continue et bonne gouvernance.

La gestion financière, pilier de notre démarche, sera cruciale pour concrétiser nos initiatives. Certains projets demanderont davantage de temps que de ressources financières, mais pour les initiatives nécessitant un investissement plus important, nous ferons preuve de créativité et exploiterons toutes les opportunités de financement disponibles.

Chaque jour, nous penserons globalement tout en agissant localement, intégrant les dimensions économiques, sociales, environnementales, culturelles et participatives dans chaque projet. Nous mettrons en place des actions concrètes, coordonnées et impactantes, pour faire progresser notre commune.

Nous établirons des relations constructives avec l'ensemble des acteurs partenaires, en renforçant notre coopération avec les zones de police et de secours, les intercommunales, les communes voisines, le CPAS et autres institutions locales ou supra-locales. Nous innoverons en recherchant des synergies qui permettront d'optimiser les ressources et d'assurer une efficacité maximale dans la mise en œuvre de nos projets.

Pour réussir, nous mobiliserons toutes les forces vives de la commune et favoriserons une collaboration riche et ouverte entre les conseillers communaux. Nous multiplierons les commissions, rencontres et échanges constructifs, qu'ils soient officiels ou non, pour encourager un travail d'équipe où chaque membre du conseil communal pourra contribuer activement à l'évolution de notre commune.

Nous serons proactifs dans la recherche de subsides et dans la réponse aux appels à projets susceptibles de renforcer notre programme. Parallèlement, nous demeurerons à l'écoute des besoins de notre administration et agirons de manière réactive et efficace dans nos collaborations.

Enfin, à travers une gestion responsable et durable, nous nous engageons à œuvrer pour le bien-être de tous les habitants. En véritables garants de l'intérêt général, nous veillerons à construire un avenir solide et harmonieux pour notre commune, où chacun pourra trouver sa place.